

Pour faire une demande de prestation, je dois d'abord créer mon espace personnel si je ne suis pas encore allocataire. Si je fais partie d'un foyer allocataire, je peux aussi créer mon espace personnel.

Comment créer Mon Compte?

- ① Si **je ne suis pas encore allocataire**, je dois faire une demande de prestation pour pouvoir créer **Mon Compte**. Je me rends dans la rubrique **« Mes services en ligne »** qui se trouve dans le menu.
- * Si je fais partie d'un foyer allocataire, je dois créer Mon Compte en cliquant directement sur l'icone « Mon Compte » qui se trouve sur la page d'accueil de caf.fr.

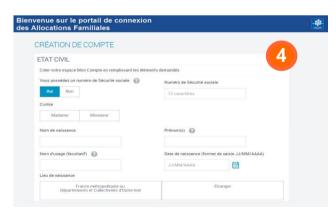
 Je passe ensuite à l'étape ③.
- ② Je clique sur **« Faire une demande de prestation ».** Je clique sur la prestation qui me concerne.



3 Je clique sur « Créer un compte » puis « commencer ».







- 4 Je commence par renseigner les informations de mon état civil :
- mon numéro de sécurité sociale,
- ma civilité,
- mon **nom de naissance**,
- mes **prénoms**,
- ma date de naissance,
- mon lieu de naissance.

Si ne possède pas de numéro de sécurité sociale, un identifiant provisoire me sera fourni.



(5) S'il s'agit de ma première demande de prestation, je dois renseigner le numéro de mon titre d'identité* (carte d'identité, titre de séjour, passeport français...).

Ce numéro est ensuite vérifié et mon identité confirmée!

* Si je ne possède pas de titre d'identité français, je peux quand même créer Mon Compte en cliquant sur « Je ne dispose pas d'une pièce d'identité française ». Une pièce justificative peut m'être demandée.



caf-fr | CRÉER MON COMPTE



Comment sécuriser Mon Compte?

- ⑤ Je complète mes coordonnées de contact (mon adresse mail ou mon numéro de téléphone portable) puis je clique sur « Envoyer le code ». Je reçois immédiatement un code selon la modalité de contact choisie.
- ⑦ J'indique le code de confirmation dans le champ de saisie puis je clique sur « valider ».
- 8 Je choisis mon mot de passe. Il doit faire entre 8 et 24 caractères et se composer d'au moins 1 chiffre, 1 lettre majuscule et 1 lettre minuscule.

CRÉATION DE COMP	IE	
VOS COORDONNÉES D	E CONTACT	
Pour sécuriser la création de votre Veuillez indiquer votre choix de réc	1000	ie un code de vérification sur votre téléphone ou par mail.
Numéro de téléphone portable	Adresse mail	6
Numéro de téléphone portable En aucun cas votre numéro de télépho des tiers ou utilise à des fins commerc		Bienvenue sur le portail de connexion des Allocations Familiales
Confirmer le numéro de téléphone	portable	CRÉATION DE COMPTE VÉRIFICATION DE VOS COORDONNÉES DE CONTACT Seus servos de sins aeropes us cade de etification par mai à l'adiresse souvains suglés andromignant l'. Mont de le vous de sins aeropes us cade de etification par mai à l'adiresse souvains suglés andromignant l'.
Quitter		Cash de verification regs par real Trainer are regs?
		Quine

9 Un récapitulatif des informations saisies pendant la création de Mon Compte s'affiche. Je vérifie qu'elles sont correctes puis je clique sur « Se connecter ».

Je rentre mes **identifiants de connexion** (mon **numéro de sécurité sociale** ou mon identifiant provisoire et **mon mot de passe**).

Je peux maintenant faire une demande une prestation et suivre mes démarches.

Bon à savoir!

➤ La création de mon espace est simple et rapide!

Je suis **guidé** tout au long de la procédure et le **Chatbot** peut lui aussi m'aider si j'ai des questions.



- ➤ Pendant la procédure de création de **Mon Compte**, mes coordonnées de contact sont vérifiées par l'envoi d'un code. Je m'assure d'avoir accès à mon téléphone ou à ma messagerie pour pouvoir les confirmer.
- Si je possède un compte FranceConnect, je peux créer Mon Compte en suivant les étapes expliquées ici et en renseignant mes identifiants FranceConnect. Ensuite, je peux me connecter en utilisant mon espace personnel FranceConnect.
- > Si je suis un conjoint sans procuration, un enfant de plus de 15 ans ou une personne à charge faisant partie d'un foyer allocataire, la création d'un espace personnel me permet de consulter mes données personnelles, modifier mes coordonnées de contact ou déclarer une séparation.
- ➤ Si mon conjoint est le responsable du dossier et qu'il m'a donné une procuration, j'ai accès aux mêmes fonctionnalités et services que lui. Je peux demander une prestation et gérer le dossier.